

Six élus du Loiret aux vœux du maire

Tous les élus invités ont répondu présents à l'invitation du maire Christian Vincent pour la cérémonie des vœux qui s'est tenue dans la salle polyvalente samedi soir.

Dans son discours, le premier magistrat a rappelé que, période préélectorale oblige, il ne pouvait pas énumérer les travaux effectués dans la commune. Il a ensuite indiqué aux habitants les règles essentielles de la procédure électorale pour être candidat aux élections ou pour voter dans une commune de moins de 1.000 habitants (*).

Puis, Christian Vincent a évoqué le « souci de la ré-



DISCOURS. C'est devant un parterre d'élus que Christian Vincent a souhaité ses vœux aux habitants.

forme des rythmes scolaires, avec la difficulté de mettre des programmes d'activités en place et le

coût induit par cette réforme ». Le premier magistrat a annoncé ensuite la venue dans les foyers de

Nadine Pelletier et Sylvianne Bretonnet, qui seront chargées de recenser le nombre d'habitants cette année.

Enfin, il s'est inquiété des annonces gouvernementales sur les budgets des collectivités locales et sur la réforme territoriale, en ce qui concerne notamment le projet de découpage des cantons, et de dire « fini le service et le contact de proximité ». ■

(*) Toute personne désirant entrer au conseil municipal devra présenter sa candidature à la sous-préfecture à partir de mi-février. Peuvent voter les personnes inscrites sur les listes électorales. Les personnes devront se munir, le jour du vote de leur carte d'électeur ainsi que d'une carte d'identité.